



CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO E-E132314 VALABLE JUSQU'AU 07/07/2025

ÉDITÉ LE 31/05/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1993 **Raison sociale :** RENOV HABITAT

Forme juridique : SARL **ZA DE LA PETITE GIRONDE**
DEPUIS LE 01/07/1993 **51510 SAINT-GIBRIEN**

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers : RC CHALONS EN CHAMPAGNE

Siret : 391 792 876 00032 **Téléphone :** 03 26 66 56 77 **Fax :**

Code NACE : 4120B **Portable :** 0632879560

Numéro caisse de congés payés : 4403517 **Responsabilité légale :** GLINEL CLAIRE GÉRANT / HORT ANDRÉ GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MINORITAIRE OU ÉGALITAIRE

Assurance Responsabilité Travaux : GAN 30872635S

Assurance Responsabilité Civile : GAN 111239421 **Site Internet :** <http://www.renovhabitat51.com/>

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2024 **E-mail :** renovhabitat51@orange.fr

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 212 340 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
7122	Isolation thermique par l'intérieur	2	08/07/2022
Nombre total de qualifications : 1			

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

**LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT**

Gérard SÉNIOR

**SIGNATURE
DU TITULAIRE**

**AGENCE
QUALIBAT**

AGENCE DE REIMS
9 RUE ROLAND COFFIGNOT
51100 REIMS

Version 01-2023

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.